



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Soutien à la jeunesse

Question au Gouvernement n° 3869

Texte de la question

SOUTIEN À LA JEUNESSE

M. le président. La parole est à M. Hervé Saulignac.

M. Jean-Louis Bricout. Le meilleur pour la fin !

M. Hervé Saulignac. Monsieur le Premier ministre, la jeunesse de notre pays ne va pas bien du tout. Outre le sort des étudiants et des apprentis, il y a celui des jeunes qui demeurent sans formation et sans emploi. Plus de 5 millions de jeunes âgés de 18 à 25 ans, qui feront la France de demain, sont privés de la solidarité nationale dont bénéficient toutes les générations qui suivent la leur.

Le 18 février dernier, nous vous avons modestement proposé d'ouvrir des droits nouveaux, pendant la durée de la pandémie, en étendant l'accès au RSA – revenu de solidarité active – aux moins de 25 ans.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SOC.) Juste pendant la durée de la pandémie ; juste pour répondre à l'urgence à laquelle font face ceux qui ont des difficultés pour manger, pour se loger ou pour se chauffer.

Vous avez balayé cette proposition d'un revers de la main. Pourtant, chaque jour, la situation s'aggrave. Plusieurs organisations et syndicats d'étudiants manifestent en ce moment même pour vous rappeler avec force que la crise pèse deux fois plus sur leur génération que sur toute autre, que leur taux d'insertion sur le marché du travail a chuté de vingt points,...

M. Boris Vallaud. Il a raison !

M. Hervé Saulignac. ...que l'on ne compte plus les décrochages – ils sont massifs –, les appels de détresse et les renoncements aux soins.

Nous en sommes rendus à remercier les grands médias nationaux, qui voient la réalité que vous refusez d'admettre.

Mme Valérie Rabault. Exactement !

M. Hervé Saulignac. Ainsi, RTL et M6 se sont associés au Secours populaire pour récolter des dons au bénéfice des étudiants. Ainsi, France Télévisions cartographie les points de distribution alimentaire. Pour votre part, monsieur le Premier ministre, vous allez causer sur Twitch, pour dire que vous croyez « avoir fait le maximum » pour les étudiants !

L'addition de mesures disparates ne suffira pas. Les services civiques et les garanties jeunes, qui ne sont pas calibrés pour la circonstance, seront très insuffisants, de même que les chèques psy ou les repas à 1 euro. C'est d'un plan d'urgence national que la France a besoin pour sa jeunesse !

Agissez, monsieur le Premier ministre ! Protégez l'avenir de notre pays avec autant d'énergie que vous en mettez à protéger notre économie. Donnez à la jeunesse les moyens de son autonomie. Nous vous demandons non pas une dépense, mais un investissement dans ce qu'une nation a de plus précieux : ses enfants.
(*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Votre question est très importante, monsieur Saulignac, et nous sommes d'accord sur le principe de base : la priorité doit être la jeunesse. Le Président de la République et le Premier ministre l'ont affirmé très clairement, nos politiques publiques doivent être dirigées vers la jeunesse.

Votre question ne porte pas sur le domaine scolaire,...

Mme Laurence Dumont. Non, effectivement !

M. Jean-Michel Blanquer, ministremais sachez que, si les écoles sont ouvertes, c'est évidemment parce que les enfants et les adolescents sont la priorité du Gouvernement.

S'agissant des jeunes, nous savons tous, bien entendu, que la condition des étudiants, tout comme celle des jeunes qui ne sont pas étudiants, est dure dans la période actuelle. C'est vrai dans tous les pays du monde touchés par l'épidémie, la situation créant de la précarité – personne ne le nie.

Mme Valérie Rabault et M. Boris Vallaud . Répondez à la question !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Doit-on pour autant considérer, comme vous semblez le faire, que le Gouvernement ne fait rien ? Bien entendu, non ! Nous menons, au contraire, une action résolue – nous l'avons rappelé à plusieurs reprises.

Depuis le début du quinquennat, 13,5 milliards d'euros ont été consacrés à la formation des jeunes et à leur accompagnement vers l'emploi. Grâce au plan « 1 jeune, 1 solution », résolument dynamique et doté de 6,5 milliards, nous obtenons des résultats très intéressants – les jeunes peuvent en témoigner. Ainsi, alors même que nous sommes en pleine crise, nous sommes en train de battre un record, avec 500 000 contrats d'apprentissage. Toute notre philosophie consiste à accompagner les jeunes vers la formation et l'emploi, et cela donne des résultats.

M. Florian Bachelier. Très juste !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . L'année dernière, tout le monde craignait un décrochage des jeunes dans l'enseignement. Or, non seulement celui-ci ne s'est pas produit, mais la situation s'est améliorée en 2020 par rapport à 2019. Pourquoi ? Parce que nous avons déployé une série de dispositifs. Il n'y a pas de mesure miracle ; il y a un éventail de mesures – le temps manque d'ailleurs pour les citer tant elles sont nombreuses.

Vous avez évoqué les services civiques. Nous en avons ajouté 100 000 aux 140 000 existants, ce qui n'est pas rien ! En d'autres termes, 240 000 jeunes effectuent une mission qui a beaucoup de sens.

Outre les 500 000 contrats d'apprentissage, citons les 600 000 jeunes entrés dans un parcours d'insertion et les 200 000 formations aux métiers d'avenir, dans l'environnement et le numérique. Mentionnons aussi les 500 euros supplémentaires attribués aux 18-25 ans qui s'engagent dans l'apprentissage...

M. Boris Vallaud. Dommage que vous ne répondiez pas à la question ! Certes, vous suivez bien la consigne !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. ...et le repas à 1 euro pour les étudiants en situation de précarité.

M. le président. Merci, monsieur le ministre.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Nous menons bel et bien une politique en faveur de la jeunesse, et c'est une politique d'insertion. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Hervé Saulignac](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3869

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 mars 2021](#)